

DU – LLM Contentieux international des affaires approfondi

Domaine :

Droit – Economie – Gestion

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Droit

Type de diplôme :

Diplôme d'université

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 4

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus André Boulle

Durée des études :

205h

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Site web de la formation :

<http://www.contentieux-international.net>

Présentation de la formation

Une formation de niveau Master 2 ("LL.M." signifie Magister Legum, "Master of Laws") permettant de se spécialiser dans la pratique du contentieux international des affaires.

Programme fondé sur des cas concrets, des ateliers pratiques (en français ou en anglais), des conférences d'actualité et de droit comparé, avec possibilité de stage conventionné ou de mémoire de recherche.

Capacité d'accueil

20

Compétence(s) visée(s)

- Maîtriser les règles et principes fondamentaux des conflits de juridictions et de l'arbitrage international
- Développer ses compétences pratiques d'analyse, de stratégie et de communication orale et écrite dans un contexte professionnel international (stage possible).
- Approfondir la réflexion par des conférences d'actualité et de droit comparé (mémoire de recherche possible).

Poursuites d'études

Le LL.M. peut être prolongé par une thèse (un Master 2 est recommandé dans ce cas) ou par un LL.M. à l'étranger

Débouchés professionnels

- Avocat d'affaires, avec spécialisation dans le contentieux international et l'arbitrage
- Juriste dans une grande entreprise ou dans un établissement bancaire ou financier
- Juriste travaillant pour une institution d'arbitrage, une institution internationale ou de l'Union européenne
- Consultant
- Magistrat

Environnement de recherche

Le LL.M. Contentieux international des affaires approfondi est adossé à l'équipe MIL (Marchés, Institutions, Libertés) de l'UPEC

Organisation de la formation

- 4 modules se déroulant d'octobre à juin (sauf février), à raison de 2 ou 3 jours consécutifs de cours et d'exercice
- 1 module concentré sur une semaine en février (Case Study in Arbitration)
- Des conférences ou ateliers pratiques répartis dans l'année universitaire, à raison d'une demi-journée ou d'une journée à chaque fois
- Option: soit 1 stage, qui peut se dérouler en été ou en se coordonnant avec les sessions de formation, les conférences et les ateliers, soit un mémoire de recherche
- Il est possible de suivre le LL.M. sur une année universitaire ou

plus

- Les sessions de formation se déroulent à Paris et à Neuilly dans des cabinets d'avocats, ainsi qu'à la Chambre de commerce internationale (ICC) et à la Faculté de Créteil

Stage / Alternance

Stage optionnel au titre du module 7, avec convention de stage ;
durée minimum: 2 mois
Pas d'alternance prévue

Contrôle des connaissances

- les modules 1, 3 et 4 sont validés par une étude de cas préparée chez soi et envoyée par courrier électronique (temps de préparation: environ 1 mois)
- le module 2 est validé par une étude de cas préparée chez soi et présentée par oral (temps de préparation: environ 1 mois)
- le module 5 est validé par contrôle continu (exercices écrits et oraux, dont une mini-plaidoirie en fin de session)
- le module 6 est validé par un travail écrit (rédaction de conclusions, de mémoire d'arbitrage, de sentence...)
- le module 7 est validé soit par un rapport de stage soit par un mémoire de recherche

Les modules ne sont pas compensables

Il n'y a pas de 2e session ; le redoublement est autorisé

Calendrier pédagogique

Rentrée : septembre 2018 ; Fin des cours et conférences : début juillet 2019 au plus tard

Au moins 2 à 3 jours consécutifs par mois (1 semaine pour le Case Study in Arbitration)

Modalités d'admission en formation initiale

Les candidats doivent être titulaires de préférence d'un Master 2 en droit ou d'un diplôme jugé équivalent, français ou étranger. Un Master 1, ou un diplôme français ou étranger jugé équivalent, permet également de postuler si le candidat est très motivé.

Dans tous les cas, il est recommandé d'avoir étudié au moins pendant un semestre le droit international ou le droit du commerce international.

Modalités d'admission en formation continue

Etre ou avoir été magistrat, avocat, directeur juridique, juriste d'entreprise ou consultant dans le domaine juridique.

Candidature

Dossier de candidature, à télécharger sur le site de la Faculté de droit, ou sur le site consacré au D.U. (<http://www.contentieux-international.net>), et à retourner à la date limite indiquée (dans la limite des places disponibles)

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Partenariats

- Chambre de commerce internationale (ICC), Paris
- Nombreux cabinets d'avocats, qui accueillent certaines sessions ou conférences dans leurs locaux
- Ecole nationale de la magistrature

Responsables pédagogiques

Responsables du diplôme : Arnaud de NANTEUIL – arnaud.de-nanteuil@u-pec.fr

Scolarité

Université Paris-Est Créteil
Faculté de droit
Bât. A – Bureau A026
83-85, avenue du Général de Gaulle
94 000 Créteil
llm.cia2-droit@u-pec.fr

Plus d'informations

[Vous êtes un professionnel ou un adulte en reprise d'études ?](#)

Adressez-vous au **Service Formation Continue**

Bureau A302
01 56 72 60 63
formationcontinue-droit@u-pec.fr

